

# Formation SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Savoir mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées, en matière de prévention.
- Obtenir son certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

## MODALITÉS DU PARCOURS

**Durée de la formation** : 2 jours soit 14 heures

**Type de contrat** : Convention de formation continue

**Tarif de la formation** :

- Inter : 115€ Net de taxe / jours / personne  
Soit pour 2 jours : 230€ Net de taxe
- Intra : 725€ Net de taxe / jour  
Soit pour 2 jours : 1 450€ Net de taxe  
Groupe de 4 à 10 personnes

## MÉTHODES ET ÉVALUATIONS PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par les formateurs SST certifiés par l'INRS, qui vous accompagnent tout au long de la formation et de façon individualisée :

- Plan d'intervention SST
- Mannequin Adulte, enfant, nourrisson
- Défibrillateur de formation
- Dispositif de protection facial et Matériel de désinfection
- Maquillage pour simulation de plaie, brûlure, malaise
- Pansement compressif
- Tapis de sol
- Autocollant SST, Livret INRS, Attestation de fin de formation
- Carte de SST envoyer à l'issus de la formation
- Document d'évaluation de satisfaction
- Attestation de formation individualisée
- Attestation de présence

## CONTENU DE LA FORMATION

### DOMAINE DE COMPETENCES 1

**Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail**

#### Phase 1 : Être capable de situer le cadre juridique de son intervention

- Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise
- Connaître des éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise
- Être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention

## Phase 2 : Être capable de réaliser une protection adaptée

- Être capable de mettre en œuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- Être capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés
- Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
- Être capable de supprimer le danger
- Être capable d'isoler le danger
- En cas d'impossibilité de supprimer ou d'isoler le danger, être capable de soustraire la victime au danger

## Phase 3 : Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Être capable de mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Dans le cadre où il y a manifestation de plusieurs signes, être capable de définir l'ordre de priorité des actions de recherche
- Être capable d'associer au (x) signes décelé (s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser

## Phase 4 : Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

- Être capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Être capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Le cas échéant, être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
- Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- Être capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre
- Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée
- Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés
- Être capable de réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Être capable, en cas d'évolution de l'état de la victime, d'adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés.

## DOMAINE DE COMPETENCES 2

Être capable mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

### Phase 5 : Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise
- Être capable d'appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, évènement dangereux, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP), ...
- Être capable d'identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et/ou au plan national
- Être capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention
- Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise
- Être capable de positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise

### Phase 6 : Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Être capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail
- Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée
- Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
- Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des dommages liés aux dangers identifiés
- Être capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses
- Supprimer ou faire supprimer les dangers ou isoler les personnes, dans une situation de travail dangereuse, en proposant des actions de prévention
- Définir, à défaut, des actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage

## VALIDATION DE LA FORMATION

Une grille de certification des compétences du SST est utilisée lors de chaque formation à l'issue de cette évaluation, un certificat de SST sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

### INDICATEURS DE RESULTATS

Indicateurs de résultats	2021	2022	2023
Taux de réussite :	100%	100%	100%
Taux de satisfaction :	99,7%	99%	99%

## CONDITIONS D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION

### CARACTÉRISTIQUES REQUISES

**Niveau de recrutement :**

**Public :**

- Personne désignée ou volontaire pour porter secours en cas d'accident

**Prérequis :**

- Savoir lire et écrire

### ACCESSIBILITÉ

- Gare à 10 minutes à pied
- Stationnement gratuit rue Aristide Briand
- Bus de l'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère TACT : <https://www.bus-tact.fr/>
- Localisation en centre-ville donc possibilité de se restaurer en extérieur



*Le Centre de Formation Co Développement RH s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de son offre en fonction des besoins et compte tenu des difficultés particulières liées aux handicaps des personnes concernées grâce à ses deux référentes handicap, LEDUCE Laurine et GOYARD Sophie, que vous pouvez contacter au 03 23 52 82 77.*

Pour plus de renseignements, contactez-nous : [contact@codeveloppement-rh.com](mailto:contact@codeveloppement-rh.com) ou 03 23 52 82 77